



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & SOCIÉTALE

Programme partenarial

BILAN 2015-2018

PERSPECTIVES 2018-2021



*Programme partenarial
Transition énergétique & sociétale*

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	4
I.1	<i>Origine du programme TES</i>	4
I.2	<i>Hypothèses du programme TES</i>	5
I.3	<i>Organisation du programme TES</i>	8
II.	BILAN GENERAL DES TRAVAUX : PERIODE 2015-2018	14
II.1	<i>Rappel des objectifs opérationnels initiaux</i>	14
II.2	<i>Bilan général des travaux</i>	16
II.3	<i>Programme TES 2015-2018 : Qu'avons-nous appris ensemble ?</i>	21
II.4	<i>Séminaires, publications et communications</i>	24
III.	PROGRAMME TES : PERIODE 2018-2021	26
III.1	<i>Vision et orientation stratégique à 3 ans</i>	26
III.2	<i>Structuration du programme</i>	30
IV.	POINT CONTRACTUEL ET FINANCIER	32
IV.1	<i>Période 2015-2018</i>	32
IV.2	<i>Période 2018-2021</i>	33
IV.	CONCLUSION A (DE)VENIR.....	34

**Ce programme sera
ce que nous en ferons collectivement**
 Merci en particulier à G. Abaziou,
 D. André, G. Anzalone, S. Aubin, C. Audoux,
 H. Baudry, G. Batiot, C. Beillevert, J.-Y. Bouchet,
 J. Bouron, F. Bretécher, F. Busnot-Richard, M. Carré,
 M. Charuau, P.-Y. Carrez, J.-F. Cousin, C. Dartiguepeyrou,
 I. Doat, G. de Larauze, M. Delcroix-Faleix, P. Desnos,
 J.-L. Dothée, F. Dumaitre, C. Emelianoff, A. Gaspard,
 L. Gérault, A. Gobbey, P. Gorsic, M. Guerry, S. Guyet,
 A. Haumont-Brosseau, L. Henry, F. Hervochon,
 D. Hilaire, N. Lambert, S. Le Goff, B. Lemoult,
 B. Maresca, F. Orhan, F. Osty, M. Renault,
 A. Retière, A. Ridard, G. Rollet, C. Roumet,
 A. Rudinger, J. C. Tetrel, P. Villalon, C. Vilbert,
 E. Wolf, T. Zamansky,
 M. C. Zelem

I. INTRODUCTION

BILAN 2015-2018 ET PERSPECTIVES 2018-2021

A l'occasion de la fin des trois années (2015-2018) du programme partenarial Transition Energétique & Sociétale (TES), le choix a été fait de réaliser un rapport d'activités de cette période, en partant de l'origine du programme TES, des hypothèses de départ, en faisant un bilan des actions et des acquis, et enfin en esquisant les contours de la deuxième période (2018-2021) du programme TES.

Passant de 13 à près de 30 partenaires pour la deuxième période, ce rapport se veut être autoportant et constitue une forme de portail pour « aller vers » des documents plus complets.

Nous rappellerons dans cette partie du rapport :

- L'origine du programme TES ;
- Les hypothèses du programme TES ;
- L'organisation du programme TES.

I.1 ORIGINE DU PROGRAMME TES

DU DEBAT NATIONAL SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE, DES ETATS REGIONAUX DE L'ENERGIE...

Déclinaison du débat national sur la transition énergétique, les *états régionaux de l'énergie* ont été portés en 2012 et 2013 par la Région des Pays de la Loire et l'Etat, pour construire une vision collective et partagée, avec les citoyens et les acteurs du territoire.

Dans ce cadre, l'Ecole des mines de Nantes (devenue depuis IMT Atlantique) a coordonné¹, en lien avec environ 30 partenaires, une recherche-action sur les questions sociétales de la transition énergétique. Près de 90 débats ont ainsi été organisés sur la région des Pays de la Loire, avec environ 2 700 participants. Plus de 1 500 questionnaires individuels ont également été renseignés.



Partenaires des débats-citoyens

¹ <http://www.mines-nantes.fr/TRANSITION-E>

... AUX
PRECONISATIONS
ISSUES DES DEBATS-
CITOYENS

Les *préconisations citoyennes* issues de cette démarche ont été formulées de la manière suivante :

« La situation énergétique et climatique actuelle nous invite à transformer dès maintenant la société pour faire progresser notre qualité de vie tout en réduisant fortement nos consommations de ressources naturelles et nos impacts sur le monde vivant.

Nos besoins énergétiques doivent être assurés par des ressources renouvelables. La gouvernance territoriale doit évoluer pour permettre l'implication réelle de citoyens formés, dans les processus de décision comme dans la réalisation des projets de transition, sur la base de principes de solidarité, de responsabilité et de démocratie, en connexion avec les autres territoires. »

Au total, plus de 5 000 personnes ont participé aux *états régionaux de l'énergie* qui ont conclu sur une vision prospective partagée, à l'horizon 2050, lors de la Conférence régionale de l'énergie en mai 2013.

Au-delà de ces préconisations, nombre de participants ont exprimé leur préoccupation de passer des discours à l'action, des scénarios aux réalisations ... mais sans vraiment savoir comment.

I.2 HYPOTHESES DU PROGRAMME TES

LE TON EST DONNE,
LE CAP EST FIXE,
LE TEMPS EST
DESORMAIS A
L'ACTION

En réponse aux enjeux énergétiques et principalement climatiques (limiter à 2°C l'augmentation de température d'ici 2100 au niveau mondial), la *loi française sur la transition énergétique et la croissance verte* d'août 2015 fixe par exemple des objectifs très ambitieux : réduire de 75% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 (40% d'ici 2030), de 50% nos consommations d'énergie finale d'ici 2050, de 30% notre consommation d'énergie fossile d'ici 2030, passer à 32% d'énergie renouvelable (EnR) d'ici 2030 (15% en 2015).

Aussi élevés soient-ils, ces objectifs ne sont pourtant que la déclinaison au niveau national des engagements politiques internationaux basés sur ce que nous disent les scientifiques du GIEC depuis de nombreuses années. Certains les trouvent insuffisants et tardifs, d'autres trop ambitieux et irréalistes. Quoi qu'il en soit, le ton est donné, le cap est fixé, il est désormais temps d'agir. La nature ne manquera probablement pas, si besoin, de nous rappeler à l'ordre, de nous rappeler la temporalité et la réalité des choses.

LES LEVIERS DE
CHANGEMENT SONT
PLUTOT A L'ECHELLE
COLLECTIVE ET
SYSTEMIQUE DES
MODES DE VIE, ET
NON A L'ECHELLE DES
COMPORTEMENTS
INDIVIDUELS

Compte tenu des niveaux très importants de réduction de nos consommations d'énergie et de production d'énergie renouvelable (EnR), et ce dans un temps court (quelques dizaines d'années, à l'échelle d'une génération), il est clair que nos modes de vie sont directement interrogés. Qu'il s'agisse de mobilité, d'habitat, d'alimentation, de nos achats en général... nos modes de production et de consommation sont donc structurellement à revisiter, à faire évoluer.

Si les politiques de maîtrise de la consommation d'énergie menées à l'issue du 1^{er} choc pétrolier ont ciblé les comportements individuels, le constat partagé dans les travaux sur la consommation d'énergie est aujourd'hui celui des limites d'une approche centrée sur les seuls arbitrages du consommateur. En effet, les

comportements individuels résultent pour une bonne part de dynamiques collectives et de contraintes matérielles qui échappent au contrôle des individus.

Agir sur nos modes de production et de consommation, avec l'énergie comme dénominateur commun au cœur du développement de nos sociétés modernes, conduit alors à mobiliser en interactions l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités et Etat, habitants et associations, salariés et entreprises.

Ces questions touchent en effet directement les habitants, les salariés, chacun d'entre nous dans sa vie quotidienne. Dans une temporalité aussi courte et avec des niveaux de transformations aussi profonds, des lois, des arrêtés, des réunions de quartier, des bonus/malus... ne suffiront pas. Même si elle est indispensable, l'action seule de l'Etat et des collectivités ne sera pas suffisante, surtout dans le contexte actuel de défiance de nos systèmes démocratiques.

**UN PROGRAMME DE
RECHERCHE-ACTION
PARTENARIAL ... AVEC
LES MODES DE VIE EN
VISEE**

Dans ce contexte, l'hypothèse posée est de territorialiser les transitions à engager, d'internaliser la responsabilité et l'envie d'agir localement, d'articuler les initiatives portées par la société civile (entreprises, agriculteurs, habitants) avec une politique publique portée par la collectivité, de favoriser l'émergence de telles dynamiques collectives locales...

C'est l'enjeu du programme partenarial de recherche-action *Transition énergétique & sociétale (TES)*, dont l'objectif est d'explorer les conditions d'émergence et de développement de projets de transition énergétique, portés par des collectifs (entreprises ou associations), dans le cadre de politiques publiques territoriales engagées, avec en visée un changement d'échelle pour l'évolution des modes de vie.

**COMMENT
CARACTERISER LES
MODES DE VIE ?**

Les modes de vie se projettent à différentes échelles :

- Au niveau MACRO avec les cadres structurels de nos sociétés comme les infrastructures de la vie économique, les institutions, les normes, les règles... qui s'imposent à tous consciemment ou non, volontairement ou non ;
- Au niveau MESO, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'une intercommunalité au plus ;
- Au niveau MICRO pour le local (rue, quartier, lieu-dit...).

Ne cherchons pas forcément une délimitation précise entre ces trois échelles. Celles-ci n'ont d'intérêt que dans la représentation du *pouvoir d'agir* qu'elles suggèrent. On mesure par exemple la difficulté d'influencer directement le niveau MACRO, contrairement à l'échelle MICRO, voire même MESO. Nous ne nous intéresserons dans le programme TES qu'à ces deux échelles, MICRO (locales) et MESO (intercommunales) et à leur articulation.



Les modes de vie, de quoi parle-t-on ?

« L'environnement dans lequel évolue des groupes d'individus conditionne un genre de vie qui leur est spécifique et qui impose un certain panel de pratiques à l'individu.

L'individu est, quant à lui, porteur d'un certain style de vie basé sur son parcours personnel et ses aspirations.

A la confluence des deux notions, le mode de vie se traduirait donc par l'adoption de pratiques correspondant à un style de vie donné, compte tenu du genre de vie rendu possible par un certain milieu. »

Bruno Maresca (Membre du Comité scientifique)



Le territoire, de quoi parle-t-on ?

« Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (et donc sociale) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire. »

Guy Di Méo - Les territoires du quotidien, 1996, p.40

I.3 ORGANISATION DU PROGRAMME TES

LES PARTENAIRES ET LEUR ENGAGEMENT

Les partenaires contractuels apportent tous leur contribution d'abord en ressources humaines, avec pour certains en plus une contribution financière.

La période de contractualisation est de 3 ans, même s'il a été annoncé dès le début que le programme s'inscrit bien évidemment sur du temps (plus) long, par définition même des questions de transitions.

D'autres organisations, lors de la première période 2015-2018, ont participé à certains travaux, sans pour autant de cadre contractuel. Nombre d'entre eux ont décidé de rejoindre officiellement la deuxième période 2018-2021, ce qui explique notamment le passage de 13 à près de 30 partenaires.

Les partenaires de la période 2015-2018 ont été les suivants :



Pour la période 2018-2021, les partenaires sont les suivants :



Par ailleurs, plusieurs organisations participent à des groupes de travail, sans pour autant être partenaires du programme TES. Il s'agit par exemple de :

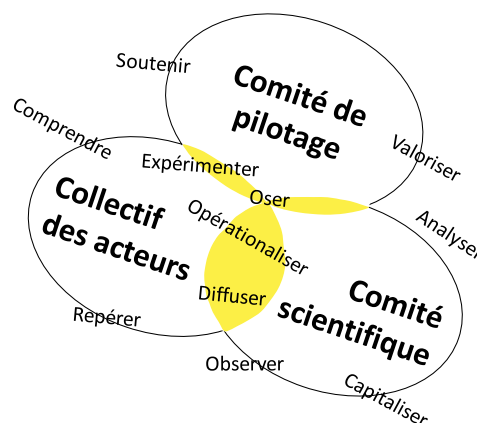


**LA GOUVERNANCE DU
PROGRAMME
PARTENARIAL TES**

La gouvernance du programme partenarial TES est organisée autour de plusieurs collectifs :

- Un Comité de pilotage ;
- Un Collectif des acteurs ;
- Un Comité scientifique.

L'articulation entre ces collectifs aménage un *espace partenarial* associant les scientifiques et les acteurs.



Différents espaces partenariaux du programme TES

**L'EQUIPE DE
COORDINATION**

L'équipe de coordination du programme partenarial TES est composée de Bernard Lemoult, directeur de recherche à IMT Atlantique et directeur du programme, Samuel Aubin, chargé de projet de recherche au sein du Collège des transitions sociétales et coordinateur du programme, ainsi que Fabienne Bretécher, assistante à temps partiel au Collège des transitions sociétales.



Samuel Aubin

Collège des transitions sociétales



Fabienne Bretécher



Bernard Lemoult

IMT Atlantique

Marion Guerry, sociologue, a rejoint l'équipe de coordination de septembre 2016 à fin juin 2017.



Sur la période 2018-2021, un poste sera ouvert sur 3 ans pour renforcer l'équipe de coordination face à la montée en puissance du programme TES et du nombre de partenaires. Le recrutement est en cours...

LE COMITE DE PILOTAGE

Compte tenu de la dimension partenariale du programme TES, la gouvernance se veut être représentative, opérationnelle et simple. Le Comité de pilotage se compose des représentants des partenaires contractuels accompagnés des personnes impliquées dans le Collectif des acteurs (voir ci-dessous).

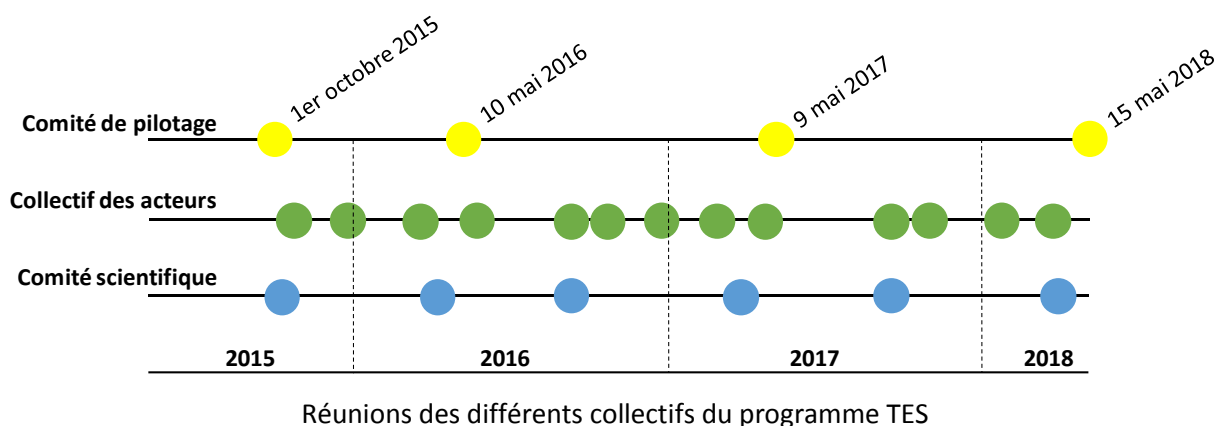
Les organisations qui participent aux travaux, sans être partenaires, sont invitées au Comité de pilotage qui se réunit une fois par an.

Le Comité de pilotage a pour principal objectif de :

- Echanger sur l'avancement du programme et de débattre des orientations proposées ;
- Emettre des recommandations ;
- Prendre connaissance et échanger sur le bilan financier présenté ;
- S'exprimer (vote) sur le rapport annuel d'activités.

Sur le plan formel, seuls les partenaires ayant contractualisé pour 3 ans sur le programme TES ont le droit de vote. Le principe retenu est « une organisation égale une voix ». La majorité au 2/3 des membres présents ou représentés est alors requise pour toute décision. Enfin, les décisions prises en Comité de pilotage se font en priorité sur la recherche du consensus.

Ci-dessous est représenté la fréquence de réunion des différentes instances de pilotage du programme TES. N'y figurent pas les réunions des groupes de travail (méthanisation agricole, zones d'activités et collectifs habitants) qui, en moyenne, se sont réunis tous les 2 ou 3 mois.



LE COLLECTIF DES ACTEURS AVEC ...

Le Collectif des acteurs pilote la recherche-action avec l'appui de l'équipe de coordination. Il constitue, avec le Comité scientifique, le moteur de l'espace partenarial.

Le Collectif des acteurs est composé d'organisations partenaires ou invitées. Il se réunit environ 4 fois par an, avec pour rôle de :

- Co-construire avec les acteurs régionaux une proposition de stratégie régionale de mise en œuvre de la transition énergétique, avec l'évolution des modes de vie en visée.
- Co-construire avec le Comité scientifique l'espace partenarial de recherche-action ou d'action-recherche ;
- Piloter la mise en œuvre des objectifs opérationnels, avec l'aide du coordinateur.

Au cours de ces trois années, ce collectif a progressivement développé des capacités de faire ensemble tout à fait particulières.

Nous y reviendrons dans les acquis de cette période.



Le Collectif des acteurs et le Comité scientifique se réunissent une fois par an

... UNE CHARTE
D'ENGAGEMENT

En prévision de l'élargissement du programme TES à près de 30 partenaires, les membres du Collectif des acteurs ont souhaité rédiger une charte exprimant les termes et les conditions d'engagement au sein de ce collectif :

Au regard des niveaux de transformations de nos modes de vie pour répondre aux enjeux climatiques, et donc aussi sociaux, qui se font de plus en plus pressants, et ce dans une temporalité très courte à l'échelle humaine, des acteurs de la région des Pays de la Loire ont souhaité agir ensemble dans le cadre du programme partenarial Transition Energétique & Sociétale (TES).

Ce programme a pour ambition de travailler :

- *Sur les conditions d'émergence et de développement de projets locaux de transition énergétique, portés par des collectifs d'entreprises, d'agriculteurs ou encore d'habitants, en lien avec des politiques publiques engagées ;*
- *Sur l'articulation des échelles géographiques, du local au régional.*

Pour ce faire, la mise en collectif, en lien, en réseau, en communauté... du plus grand nombre d'acteurs de la transition énergétique, au niveau régional, sera nécessaire.

La présente charte précise les termes et les conditions d'engagement au sein du Collectif des acteurs du programme TES :

- *Les organisations partenaires reconnaissent partager cet objectif commun. Ils s'engagent à s'impliquer et à faire ensemble pour y contribuer ;*
- *Au sein du Collectif des acteurs qui les rassemble, les membres représentent leur organisation. Ils sont en capacité, si possible, de prendre des décisions en son nom, sinon d'exprimer sa position, voire de solliciter si nécessaire ses instances décisionnelles. Ils proposent collectivement des orientations du programme TES, ainsi que la venue de nouveaux partenaires. Ils s'impliquent dans le suivi des travaux ;*
- *Les membres du Collectif des acteurs développent des modalités d'écoute et de bienveillance, de coopération et de croisement des regards, de transparence et de confidentialité, sources de création de confiance ;*
- *L'articulation entre les dimensions institutionnelles et personnelles de l'engagement des acteurs est une condition de réussite de la mise en coopération du collectif.*



LE COMITE SCIENTIFIQUE

Le Comité scientifique a pour objectif de suivre les différents dispositifs du programme, de capitaliser sur les expériences et de formuler des préconisations tant pour le programme lui-même que pour les membres du Collectif des acteurs.

Le Comité scientifique est composé de chercheurs ou de personnes reconnues dans leur domaine de spécialité. Les profils sont volontairement très divers, du prospectiviste au géographe, de l'économiste au sociologue, de l'énergéticien à l'agriculture...

Le Comité se réunit deux fois par an, dont un séminaire d'approfondissement début septembre, sur deux jours, avec le Collectif des acteurs.

LES MEMBRES DU COMITE SCIENTIFIQUE

Les membres du Comité scientifique pour 2018-2021 sont les mêmes que pour la première période, à l'exception de René Le Guen (ESA), remplacé par Guilhem Anzalone (ESA) et d'Albane Gaspard (ADEME), en cours de remplacement.

A la demande des membres du Comité scientifique, celui-ci s'appellera Coopérative scientifique pour mieux « coller » à la réalité des objectifs de « faire ensemble » de ces personnes.



Du haut à gauche en bas à droite : Guilhem Anzalone (agronome), Samuel Aubin (sociologue), Cristine Audoux (sociologue), Carine Dartiguepeyrou (politologue), Cyria Emelianoff (géographe), Louis Henry (architecte), Bernard Lemoult (énergéticien), Bruno Maresca (sociologue), Florence Osty (sociologue), Michel Renault (économiste), Alain Retière (agronome), Claire Roumet (économie et politiques européennes), Andreas Rudinger (sciences politiques), Marie-Christine Zelem (sociologue)

II. BILAN GENERAL DES TRAVAUX : PERIODE 2015-2018

II.1 RAPPEL DES OBJECTIFS OPERATIONNELS INITIAUX

Avec l'ambition rappelée ici *d'explorer les conditions d'émergence et de développement de projets de transition énergétique, portés par des collectifs (entreprises, agriculteurs et habitants), dans le cadre de politiques publiques territoriales engagées, avec en visée un changement d'échelle pour l'évolution des modes de vie*, la structuration adoptée au démarrage du programme TES a été la suivante.

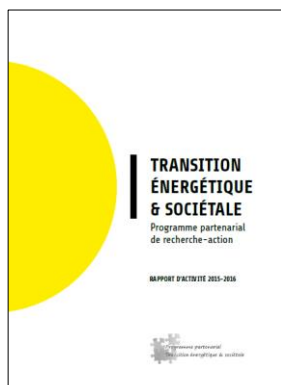
Il s'agissait d'explorer 4 axes, avec l'énergie en point d'entrée :

- Approfondir et capitaliser sur quelques projets territorialisés existants ;
- Engager deux à trois expérimentations territoriales ;
- Rendre visible les projets collectifs existants et favoriser l'engagement de nouveaux porteurs de projets ;
- Faire monter en compétences et en engagement 300 000 ligériens, slogan illustrant un enjeu de changement d'échelle.

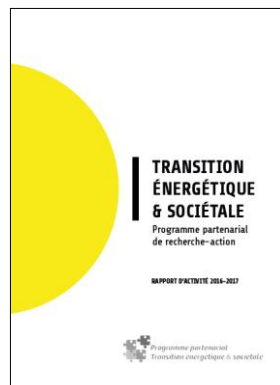
Lors du lancement de la recherche-action, en 2015, la feuille de route était alors organisée de la manière suivante, avec des organisations partenaires ou non.

	PROJETS	GROUPE PROJET / GROUPE DE TRAVAIL
Approfondir et capitaliser	Projets citoyens en Pays de Vilaine	Energies citoyennes en Pays de Vilaine (Co-pilotage) Communauté de Communes du Pays de Redon
	Projets entreprises dans les zones d'activités	ADEME (Co-pilotage) AFUL Chantrerie, IEPAD, CCI, Nantes métropole, PETR du Pays de Retz, Région Pays de la Loire
	Projets portés par le monde agricole	Conseil départemental 44 (Co-pilotage) AILE, CIVAM, , ESA, TASK
Expérimenter	Projet <i>île en transition</i> (île d'Yeu)	Mairie de l'île d'Yeu (Co-pilotage) ADEME, Elise, ENEDIS, Région Pays de la Loire, SYDEV
	Projets de l'Association Syndicale Autorisée (ASA)	ASA du Bas Chantenay
Repérer et valoriser	Rencontre des porteurs de projet	ADEME Pays de la Loire et IMT Atlantique (Co-pilotage) Collectif des acteurs
Diffuser	Faire monter le plus grand nombre de ligériens en compétences énergie-climat	Alisée (Co-pilotage) Élise, IMT Atlantique

Les rapports d'activité 2015-2016 et 2016-2017 ont été l'occasion de détailler ces différents projets et de dessiner quelques propositions d'évolutions dans la feuille de route du programme TES.



Rapport 2015-2016



Rapport 2016-2017



Projet TES 2018-2021

Pour le rapport d'activité 2017-2018, l'idée n'est pas de poursuivre de manière approfondie chacun de ces projets (voir les différentes publications au paragraphe II.4), mais d'en tirer des enseignements principaux et généraux, les acquis des partenaires, pour mieux en présenter la prochaine feuille de route 2018-2021 qui a été ébauchée dans le document transmis aux partenaires dès l'automne 2017.

II.2 BILAN GENERAL DES TRAVAUX

Au cours de ces trois années, une vision systémique de la mise en œuvre du programme TES s'est progressivement dessinée et précisée, autour de l'objectif central d'articuler les dynamiques collectives de la société civile (entreprises, agriculteurs et habitants) avec les politiques publiques à l'échelle intercommunale.

Deux leviers d'actions « terrains » ont commencé à être travaillés :

- Comprendre les conditions d'émergence de projets portés par ces collectifs ;
- Articuler des projets collectifs locaux avec une politique publique engagée (au niveau intercommunal) ;

Par ailleurs, deux dispositifs méthodologiques sont également mobilisés :

- Mettre en réseau des acteurs (ou passeurs) de la transition énergétique en Pays de la Loire, de manière thématique (réunions entre pairs) ou transversale (invariants des caractéristiques de transitions) ;
- Elaborer des grilles d'analyses pour mieux « observer, comprendre, analyser » les projets collectifs et l'évolution des modes de vie.

COMPRENDRE LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS COLLECTIFS

Le programme TES a engagé trois démarches d'enquêtes et d'échanges entre pairs concernant :

- Des projets de méthanisation agricole (sur le *Pays de Ploërmel et le Pays de Varades*) ;
- Des zones d'activités d'entreprises (avec l'association de l'Inter-entreprises du Parc d'Activités Durables du Bois Fleuri (IEPAD) à la Chevrolière et l'AFUL Chantrerie à Nantes ;
- Des projets d'énergies citoyennes (avec l'Association Syndicale Autorisée (ASA) du Bas Chantenay et le projet CoWatt initié par les associations Alisée et Élise, partenaires du programme).

Les projets collectifs existants sur le territoire régional sont bien sûr à saisir dans leurs diversités (objets, contextes, territoires...) mais aussi et surtout dans leurs ressorts communs (forme du leadership, modalités de coopération, logique de réseaux, liens au territoire...).

Plusieurs chercheurs du Comité scientifique (Alain Retière et Guilhem Anzalone pour les projets agricoles, Florence Osty et Christine Audoux pour les zones d'activités, et Cyria Emélianoff pour les projets associatifs) ont mobilisé l'apport des sciences sociales pour explorer les conditions d'émergence et de développement des projets collectifs.

Au-delà de cet appui académique, la démarche a également reposé sur un échange direct « entre pairs », entre porteurs de projets.

**EMERGENCE ET
DEVELOPPEMENT DES
PROJETS COLLECTIFS :
DES SINGULARITES
MAIS AUSSI DES
INVARIANTS**

A l'origine des projets par exemple, et contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer s'agissant de dynamiques coopératives, l'engagement des acteurs s'appuie tout autant sur les ressorts de l'intérêt que sur celui des valeurs partagées. Pour les zones d'activités, c'est en effet souvent à partir d'un premier projet qui concerne et intéresse chacun, associé à une perspective de gain économique dans un horizon temporel suffisamment proche, que les acteurs s'engagent et que se tissent ensuite des liens de proximité.

L'étape suivante, décisive, qui « enrôle » alors véritablement les acteurs, correspond à une première réussite suffisamment significative (chaufferie bois, collecte mutualisée des déchets... par exemple). À cette occasion, le collectif reconnaît sa capacité propre d'action. L'envie d'aller plus loin est alors alimentée par le plaisir éprouvé de « s'adonner au collectif » et de s'impliquer dans une logique de réciprocité, de don/contre-don. « *Personnellement, j'étais convaincu dès le départ, mais à un moment, on le fait pour le collectif, car de toute façon on est ensemble, on vit ensemble* » (IEPAD).

Les émotions partagées, les apprentissages relationnels et le sentiment progressif d'appartenance deviennent des moteurs pour aborder d'autres projets. L'attachement au collectif et la qualité de dialogue deviennent un terreau pour l'innovation.

La particularité des dynamiques coopératives est de pouvoir faire vivre ensemble une diversité de profils et de motivations de départ sans pour autant représenter un obstacle au développement des projets.

Ainsi, l'étude des trois projets agricoles de méthanisation a montré une diversité des caractéristiques sociales et économiques des agriculteurs. Ces derniers sont intéressés, selon les cas, par la résolution de problèmes d'épandage, l'utilisation de digestat comme fertilisant, l'apport d'une source complémentaire de revenus permettant de pérenniser l'exploitation. Les motivations peuvent selon les cas s'appuyer plutôt sur la dimension innovante des projets, le collectif, l'amélioration de l'image des agriculteurs en tant qu'acteurs de la protection de l'environnement.

C'est en tout cas, la force de la dynamique collective et de l'intensité des échanges qui permettent de réguler les groupes sous l'impulsion plus particulière d'un ou plusieurs membres assumant une position de leadership. Au-delà du collectif, les projets sont aussi des projets de territoire en ce sens qu'ils bénéficient de l'appui technique et financier d'organisations professionnelles, de collectivités locales, d'associations.

La multi appartenance des leaders et leur capacité à s'inscrire dans des réseaux professionnels et politiques joue ici un rôle clé.

**ARTICULER
DYNAMIQUES
COLLECTIVES ET
POLITIQUES
PUBLIQUES A
L'ECHELLE
INTERCOMMUNALE**



Dans l'optique d'articuler les dynamiques collectives de la société civile et les politiques publiques, le programme TES a exploré deux territoires, avec des niveaux d'avancement différents :

- L'île d'Yeu, avec le projet *île en transition*, porté par la municipalité, et qui cherche à impliquer les habitants, les entreprises et les associations dans la démarche de transition énergétique ;

Plusieurs phases critiques ont été franchies avec succès, comme par exemple l'« arrivée » sur l'île, la structuration de la démarche... mais d'autres persistent (en toute logique) comme la consolidation du « faire ensemble » ou l'implication de plus de personnes.

- Le Pays de Redon, avec notamment l'association *Energies citoyennes en Pays de Vilaine* qui souhaite désormais inscrire son action, au-delà des énergies renouvelables, dans une perspective d'évolution des modes de vie sur le territoire, et donc en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Redon.

A ce jour, on ne peut pas encore parler de projet territorial dans la mesure où la vision et les conditions de démarrage entre les acteurs ne sont pas réunies. Cette phase est toujours en cours.

**METTRE EN RESEAU
DES ACTEURS-
PASSEURS DE LA
TRANSITION
ENERGETIQUE EN
PAYS DE LA LOIRE**

Concernant la mise en réseau des acteurs de la transition énergétique, on distinguera :

- L'échelle thématique (zones d'activités, méthanisation agricole, énergie citoyenne) où les porteurs de projets parlent aux porteurs de projets (ou aux « jeunes pousses ») pour partager, comprendre, imaginer, transposer, donner envie, aider... ;
- L'échelle transversale avec, au-delà de la douzaine de « têtes de réseaux énergie-climat » en Pays de la Loire et présents au sein du Collectif, des acteurs participants à des événements ouverts comme :
 - Le *forum sur les projets collectifs énergie-climat en Pays de la Loire*, en décembre 2016, avec une centaine d'acteurs régionaux (collectivités, entreprises, associations) ;
 - La rencontre internationale francophone, en juin 2018, avec une centaine d'acteurs régionaux (principalement), nationaux et internationaux.

Comme le rapporte Michel Charuau¹, adjoint au Maire, le risque pour les partenaires engagés dans l'expérimentation sur l'île d'Yeu était de s'entendre dire « *qu'est-ce que ces gens du continent qui viennent nous dire ce qu'il faut faire !* » Ayant échappée à cet écueil, la démarche participative « île en transition » s'est appuyée sur un « groupe d'appui » constitué de plusieurs partenaires du programme TES (principalement ELISE, ENEDIS et le SyDEV) et de l'association locale Yeu Demain. Partir de ce qui se faisait déjà sur l'île et chercher à impliquer en premier lieu les acteurs intermédiaires (une cinquantaine de personnes) ont constitué les premières étapes.

C'est ainsi que 5 groupes de travail citoyens autonomes se sont mis en place sur cinq thématiques différentes : la mobilité, le bâtiment, les modes de consommation, la sensibilisation, l'éducation, la formation et les énergies renouvelables. Assez rapidement, les premières idées ont germé : une plateforme territoriale de la rénovation énergétique, une monnaie locale complémentaire, un projet de recyclerie, une épicerie solidaire, des réflexions sur la filière bois, un événement autour de la mobilité douce...

La particularité de la démarche suivie est qu'il n'était pas question ici, comme souvent, de co-construire un schéma que les services auraient ensuite mis en œuvre, mais bien de mener ensemble, habitants et collectivités, des projets dans la durée. Ainsi, par exemple, le groupe bâtiment, composé d'une dizaine de participants variés, architectes, artisans, commerçants, élus, membres d'associations, personnes ayant effectué des travaux de réhabilitation, s'est engagé, avec la municipalité, dans le projet de plateforme territoriale de rénovation énergétique. Il en a réalisé l'étude préalable. Ce groupe a aussi organisé un premier forum du bâtiment sur l'île, en octobre 2016, qui a été ressenti comme une première.

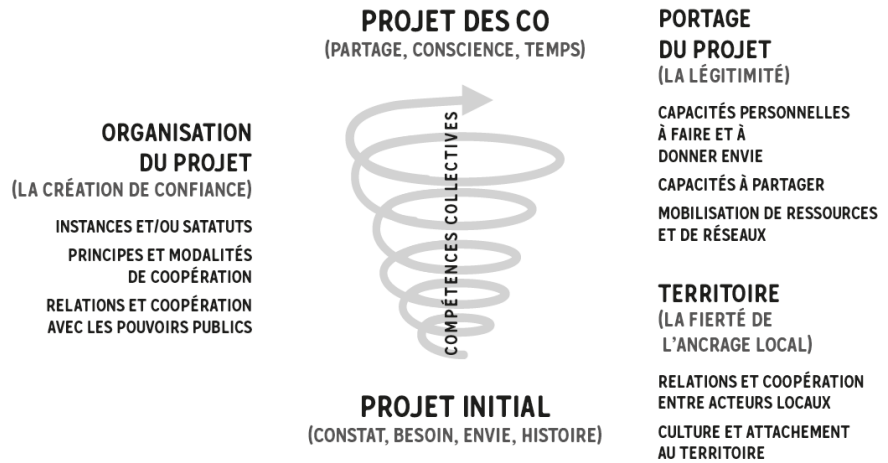
À ce stade, Michel Charuau a avancé une hypothèse de travail pour la gouvernance de la démarche. Pragmatique, elle vise à s'adapter à la réalité de chaque projet plutôt que de raisonner en général : « *une proposition d'articulation entre action citoyenne et action publique pourrait être formulée de la façon suivante :*

- *Certains projets peuvent mûrir en autonomie au sein d'un petit groupe tant que la municipalité n'est pas sollicitée. Ils peuvent être portés par un collectif, une association, etc. La municipalité peut ici venir en accompagnement, en soutien, mais sans piloter ;*
- *D'autres sont au contraire prévus et portés par la municipalité, car ils font partie du projet des élus ;*
- *Enfin, d'autres peuvent nécessiter une étroite collaboration avec la mairie comme c'est le cas pour le projet de plateforme de rénovation*

**DES CADRES
D'ANALYSES POUR LES
PROJETS COLLECTIFS
ET POUR LES MODES
DE VIE**

Enfin, qu'il s'agisse des dynamiques collectives de projets ou d'évolution des modes de vie, des cadres d'analyse sont indispensables pour se repérer et progresser :

- La grille d'analyse sur les dynamiques collectives de projet est désormais opérationnelle, même si elle peut (et doit) encore évoluer ;



- La grille d'analyse sur les modes de vie répond à une question centrale formulée au départ du programme TES concernant les pratiques de consommation d'énergie.

Comment aller plus loin que l'approche « écogestes » qui cherche à influencer les comportements des individus considérés d'une façon isolée ? L'idée était de tester une approche nouvelle, mais encore assez théorique, dite des « modes de vie ». La clé d'entrée était là, non plus seulement comportementale, mais systématique et collective.

Pouvions-nous alors consolider cette approche et en viser l'opérationnalisation comme cadre d'action et d'évaluation demain pour les politiques publiques ?

L'idée était (et est toujours) d'élaborer une grille d'analyse pour évaluer la stratégie ainsi que l'impact des projets et des dispositifs d'action de la transition énergétique. Associée à un exercice classique d'évaluation des politiques publiques (contexte, objectifs, moyens, résultats...), la démarche spécifique consiste à regarder en quoi ces projets ou dispositifs sont susceptibles ou non de modifier le système à la fois sur les plans social et technique.

Après une première étape d'appropriation du cadre théorique sur la base des travaux de Bruno Maresca, membre du Comité scientifique, le Collectif des acteurs s'est engagé dans ce travail avec comme objectif à terme de mobiliser cette grille de lecture dans le cadre des stratégies territoriales de transition énergétique et sociétale à l'échelle des intercommunalités.

« L'évolution des modes de vie pourrait alors devenir progressivement l'enjeu central des projets collectifs, au-delà de l'innovation technologique et de la mise en réseau d'initiatives alternatives » comme le suggère Bruno Maresca.

II.3 PROGRAMME TES 2015-2018 : QU'AVONS-NOUS APPRIS ENSEMBLE ?

Le programme TES est né d'un consensus assez large en Pays de la Loire sur l'importance, pour « réussir » la transition énergétique, d'expérimenter de nouvelles articulations entre politiques publiques et projets collectifs énergie-climat (portés par des entreprises, agriculteurs, associations ou habitants).

L'idée sous-jacente était en effet que le principal défi auquel nous étions confrontés n'était pas tant du côté des solutions techniques, mais concernait d'abord notre capacité réelle à « faire ensemble » à tous les niveaux. Voilà, semblait-il, ce qu'il nous fallait avant tout apprendre.

À dire vrai, et au-delà de cette conviction, nous ne savions pas très bien dans quoi nous nous engageons. Au-delà d'hypothèses assez générales, nous tâtonnions sur la méthode et la formulation des quatre objectifs du programme traduisait autant le désir de s'engager dans l'aventure que son caractère exploratoire.

Par ailleurs, nous avons bien conscience des nombreuses difficultés du projet :

- La question de l'appropriation dans la mesure où il ne s'agissait pas d'une réalisation d'un équipement, d'un investissement permettant d'économiser directement du CO₂, des ressources fossiles, créer de l'emploi... L'innovation sociale ou socio-technique n'est pas facilement « vendeur » ;
- La question du « faire ensemble » entre plusieurs organisations et personnes, avec des cultures, des postures et des enjeux différents ;
- La question de la temporalité, tant sur le plan personnel, avec une pression professionnelle qui nous invite à « rester au bureau », que sur le plan politique ou économique en attente de résultats « concrets » et rapides, pour « rendre compte ».

Alors qu'avons-nous appris ensemble à l'issue de cette première période ?

QU'AVONS-NOUS APPRIS ENSEMBLE A L'ISSUE DE LA PREMIERE PERIODE DE TROIS ANS ?

Les membres du Collectif des acteurs témoignent :

- En premier lieu, d'une réelle dynamique coopérative qui s'est installée entre eux, au sein des différents collectifs ;
- D'une meilleure compréhension et de caractérisation de l'émergence des projets collectifs (en zones d'activités, sur la méthanisation agricole, ou les projets associatifs d'habitants), à travers notamment des enquêtes de terrain et d'échanges entre pairs, avec des invariants et des « conditions de réussite » qui ont bien été repérés ;
- Des premiers retours d'expérience en matière de stratégie territoriale à travers l'expérimentation menée sur l'île d'Yeu ;
- Des apports théoriques et des échanges directs avec les membres du Comité scientifique, avec des premiers cadres d'analyse qui permettent au Collectif des acteurs de « s'équiper » sur le plan méthodologique ;
- Enfin, de la faiblesse actuelle en matière de « vulgarisation » des travaux du programme TES, avec des documents simples, pédagogiques, accessibles à tous, expliquant clairement et avec pertinence les enjeux et les avancées des travaux.

**UNE « MONTEE EN
COLLECTIF » DES
DIFFERENTS
COLLECTIFS**

Le premier apprentissage dont témoignent les participants au programme TES est le produit direct de leur expérience vécue au sein des différents collectifs de travail et plus particulièrement au sein du Collectif des acteurs. Travaillant dans des organisations toutes missionnées sur la transition énergétique mais d'une façon encore peu coordonnée, les membres du Collectif des acteurs ont progressivement constitué ce qu'ils ont appelé un « cercle de confiance » là où, d'ordinaire, les jeux d'acteurs et les postures freinent les coopérations.

Un participant, administrateur associatif et militant écologiste de longue date témoigne ainsi *« des limites respectives des positions militantes et institutionnelles et de la possibilité de les dépasser. Un tel processus d'apprentissage mutuel, en spirale, itératif, permet d'avancer, même si cela prend du temps »*.

Le représentant d'un syndicat d'énergie confirme : *« nous construisons à travers le programme un langage commun et un projet commun. La coopération implique un changement de posture. Ce changement est un enjeu majeur pour l'avenir »*. Dans une contribution à l'ouvrage collectif² sur les travaux du programme TES, une participante, travaillant à l'ADEME, évoque la possibilité dans cet espace du Collectif des acteurs de développer « l'écoute risquée », de quitter les postures défensives pour accueillir la parole de l'autre et risquer la sienne.

Un tel climat est propice à l'invention collective car il permet justement les prises de risque, les écarts à la norme, l'émergence des sensibilités, en bref l'intelligence collective. À travers l'expérience de TES, mais aussi à travers celle des différents réseaux, un collectif régional des acteurs de la transition énergétique cherche à se constituer. Elle suscite à juste titre l'espoir d'une plus forte capacité collective d'action.

**UNE MEILLEURE
COMPREHENSION ET
CARACTERISATION DE
L'EMERGENCE DES
PROJETS COLLECTIFS...**

Les membres du Collectif des acteurs disent avoir beaucoup appris sur ce qui caractérise l'émergence et le développement des projets collectifs : le rôle du leadership individuel et collectif, le passage du « je » au « nous », la mobilisation de ressources, l'articulation avec les politiques publiques, le lien avec le territoire...

À partir de là, les acteurs de TES ont souhaité aborder la question des moyens de construire, sur les territoires, des milieux plus innovateurs et favorables à l'émergence de ces projets.

**...ET DES
COMPOSANTES D'UNE
STRATEGIE
TERRITORIALE**

À l'occasion de l'une des rencontres, en avril 2017, le Collectif des acteurs s'est interrogé sur la capacité des stratégies territoriales énergie-climat encadrées par les Plans climat (PCAET) à susciter des dynamiques collectives de projet, plutôt que seulement de conception de plan ? Un membre du Collectif s'est interrogé sur : *« Comment pérenniser la participation ? Il y a des gens qui sont bien avec un stylo et d'autres avec un marteau, si on reste dans la réflexion, on écartera les personnes qui sont plus douées dans le faire »*. Pour les participants à la réunion il s'agissait de réfléchir à la manière de passer « de projets anecdotiques et

² « Territoires en transition énergétique et sociétale : quel rôle pour les dynamiques collectives en Pays de la Loire ? »
Ouvrage collectif sous la direction de Samuel Aubin, Carine Dartiguepeyrou, Bernard Lemoult.

cosmétiques à de véritables projets de transition pour une évolution des modes de vie ». Enfin, ces plans devaient « trouver un équilibre entre les rôles des collectivités et des citoyens (facilitation, accompagnement, etc.) ».

Les membres du Collectif des acteurs reconnaissent non seulement être montés en compétences sur ces questions, mais aussi l'avoir fait en collectif en partageant leurs questionnements, leurs expériences et en croisant les regards.

**DES APPORTS
THEORIQUES ET LA
COOPERATION
ACTEURS-
CHERCHEURS**

Un autre apprentissage collectif essentiel est lié à la possibilité offerte aux membres du programme TES, de confronter différents apports théoriques aux différents terrains. Deux grilles d'analyse ont notamment été particulièrement travaillées par le collectif : celle des « conditions de réussite des projets collectifs » et celle des « modes de vie », à partir des travaux respectivement de J. L. Klein³ (Crises) et de B. Maresca⁴.

Pour les participants, la discussion directe avec les chercheurs a permis d'une part l'appropriation de notions théoriques et documentées, mais aussi leur indispensable reformulation en vue de leur opérationnalisation.

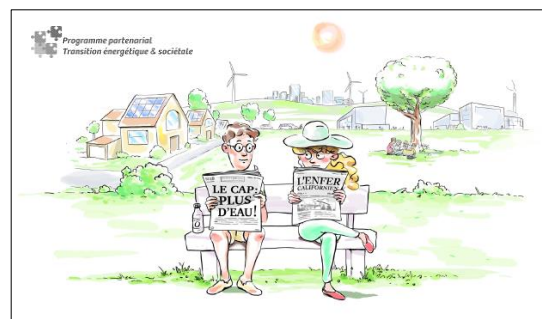
Une participante témoigne que « *le travail que nous avons fait en atelier sur la grille mode de vie appliquée aux plans climat a été très révélateur : j'ai pu ensuite expliquer ce cadre d'analyse à mon directeur et à mon chef de service. Du coup, la notion des modes de vie est devenue un enjeu transversal pour la Charte du territoire* ».

**UN BESOIN DE
VULGARISATION ET DE
PEDAGOGIE**

Le démarrage du programme TES en 2015 s'est fait avec beaucoup d'intuitions, de convictions, avec souvent ou parfois un discours difficile à saisir, à visualiser, à matérialiser... Certes, l'objet même du programme ne se prête pas à une compréhension rapide et aisée, cet objet n'est pas en effet dans « nos radars » professionnels traditionnels, et il a sans doute manqué un « traducteur pédagogique ».

Sans toutefois dénaturer le sens du programme, les membres du Collectif des acteurs partagent la préoccupation de porter un effort (supplémentaire) de pédagogie, tant sur la réalisation de documents généraux que sur des « éléments de langages » et de discours pour présenter « simplement » le programme TES.

C'est la raison pour laquelle une courte vidéo/animation a été réalisée, mais il faudra aller plus loin, tant sur les documents généraux, que sur la vulgarisation des grilles d'analyse, des différents acquis des projets thématiques...



³ « Les conditions de réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui mobilisent des ressources de l'économie sociale » Juan Luis Klein, Université du Québec à Montréal, 2010.

⁴ « La grille Mode de vie au service de l'évaluation des projets de la transition énergétique » TES, Bruno Maresca, janvier 2018

II.4 SEMINAIRES, PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

Au cours de la période 2015-2018, plusieurs séminaires, publications et communications ont été réalisés dans des colloques et revues.

SEMINAIRES DU PROGRAMME TES

- Séminaire du Comité scientifique et du Collectif des acteurs, 7-8 septembre 2016, Redon
- Rencontre des porteurs de projets collectifs de transition énergétique, animée par Anne Gobbey, ADEME PDL, Bernard Lemoult, IMT Atlantique, 15 décembre 2016, Ecole supérieure du bois, Nantes
- Séminaire du Comité scientifique, 31 mars 2017, Paris
- Séminaire du Comité scientifique et du Collectif des acteurs, 7-8 septembre 2017, Les Sables d'Olonne
- Séminaire du Comité scientifique, 30 mars 2018, Paris
- Rencontre internationale francophone sur la transition énergétique & sociétale, 6, 7, 8 & 9 juin 2018, Nantes

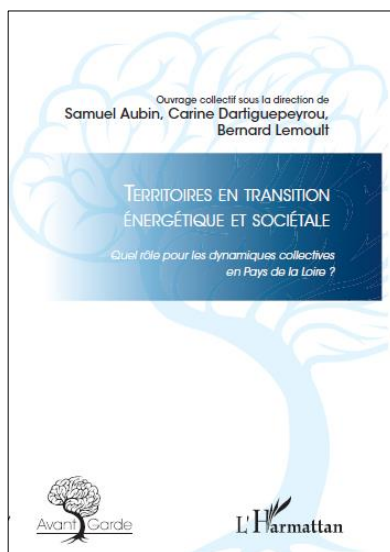
COMMUNICATIONS ET INTERVENTIONS

- *Evolution des modes de vie : (re)trouver des marges de manœuvre ?* Conférence-débat avec Samuel Aubin (Collège des transitions sociétales), Olivier Perrin, Chargé de mission au MEDDE, et Alain Ridard, Eoliennes en Pays de Vilaine, 10 mai 2016, IMT Atlantique, Nantes
- *Transition énergétique & sociétale : une nouvelle approche collaborative sur les territoires en Pays de la Loire (France)*, Samuel Aubin, Collège des transitions sociétales. Congrès AISLF 2016, Nouveaux modèles d'action collective pour le développement territorial, 4-8 juillet 2016, Montréal, Québec
- *Développer une approche territoriale de l'énergie*, Climate Chance, Bernard Lemoult, IMT Atlantique, 26 septembre 2016, Nantes
- *Identifier les leviers du changement pour faire évoluer les modes de vie*, Climate Chance, Samuel Aubin, Collège des transitions sociétales, 27 septembre 2016, Nantes
- *Réussir la transition énergétique : le rôle essentiel des initiatives collectives locales*, Samuel Aubin, Collège des transitions sociétales, 21 novembre 2016, Gorges, Pays du vignoble nantais
- *La Chantrerie, un territoire du faire-ensemble avec une collectivité facilitatrice*, Assises européennes de la transition énergétique, Franck Billion, Nantes Métropole Aménagement, Bernard Lemoult, AFUL Chantrerie, 24 janvier 2017, Bordeaux
- *Les conditions de la réussite dans les territoires*, TEPCV en Pays de la Loire, DREAL, Bernard Lemoult, Collège des transitions sociétales, 8 février 2017, Angers
- *Séminaire Transfert des connaissances et partage d'expériences, Les partenariats universités-milieus comme leviers d'une transition sociétale et écologique*. Co-organisation entre le TIESS, le CRISES, le CIRODD et l'IMT Atlantique, Samuel Aubin, Collège des transitions sociétales, Bernard Lemoult, IMT Atlantique, à l'Université du Québec, 5 avril 2017, Montréal

- ## PUBLICATIONS

- ## « LES MOMENTS TES »

-
- Cahier des Territoires du Faire Ensemble
- LA CHANTRERIE**
UN TERRITOIRE DU FAIRE ENSEMBLE
- ... ou l'histoire de dynamiques collectives
pour un territoire en transitions*
-  Programme partenariat
Transition énergétique & société



III. PROGRAMME TES : PERIODE 2018-2021

III.1 VISION ET ORIENTATION STRATEGIQUE A 3 ANS

La première période du programme transition énergétique & sociétale (2015-2018) a montré l'intérêt porté par les acteurs énergie-climat des Pays de la Loire pour la proposition de départ : se constituer en collectif afin d'apprendre à mieux « faire ensemble » et porter en commun une stratégie de transition énergétique aux différentes échelles : locale, intercommunale et régionale.

En effet, si les intercommunalités sont en charge de la mise en œuvre des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), en articulation avec les services de l'État, les régions ont été désignées comme « chef de file de la politique énergétique régionale ».

Dans le même temps, les syndicats d'énergie s'organisent à l'échelle départementale pour assurer leurs missions traditionnelles de gestion de réseau et de plus en plus pour accompagner les intercommunalités dans leurs démarches énergie-climat.

Enfin, de nombreux autres intervenants (opérateurs énergétiques, entreprises, fédérations professionnelles, chambres consulaires, syndicats, collectivités, ONG, organismes de formation, associations, etc.) sont également concernés.

Le socle de confiance qui s'est construit en première période entre les premiers partenaires de TES, sans lequel il aurait été difficile d'aller plus loin, ainsi que l'élargissement du collectif de 13 à près de 30 partenaires pour la nouvelle période (2018-2021), offrent une opportunité (et un défi) de consolider la dynamique collective et d'aller plus loin dans le soutien aux initiatives locales en visant un changement d'échelle.

Comment s'y prendre ? Quel projet proposer pour les trois prochaines années ?

DES TERRITOIRES PARTENAIRES POUR APPRENDRE A ARTICULER PROJETS COLLECTIFS ET POLITIQUES PUBLIQUES

Le Collectif des acteurs a travaillé, en première période, à mieux comprendre les conditions d'émergence et de développement des projets collectifs à l'échelle locale ou micro, dégageant, à travers les travaux d'enquête et les échanges entre pairs, des premiers invariants et des premières conditions de réussite.

En deuxième période (2018-2021), il est proposé :

- De poursuivre et de renforcer ce travail de compréhension des dynamiques de projet auprès des différents milieux (entreprises, agriculteurs, associatifs). Ainsi, les trois groupes de travail mis en place en première période seront consolidés avec l'arrivée de nouveaux partenaires et passeront progressivement d'une démarche exploratoire à une démarche d'action-recherche sur chacun des sujets ;
- D'élargir la focale à l'échelle des intercommunalités pour mieux saisir les conditions d'émergence de territoires socialement innovants dans le champ de la transition énergétique. L'hypothèse posée est que les dynamiques collectives territoriales reposent notamment « *sur la capacité des porteurs de projet de faire converger les sphères du politique, du social et du privé* ⁵ ».

⁵ Juan-Luis Klein, *Les recherches partenariales et collaboratives*, Anne Gillet et Diane-Gabrielle Tremblay, PUR, 2017

Pour engager cette nouvelle étape, au moins deux territoires ligériens rejoignent le programme aux côtés de l'île d'Yeu : la Communauté de Communes de Pouzauges en Vendée et la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres en Loire-Atlantique.

Si les conditions d'engagement sont réunies, l'Agglomération de Redon, située à la frontière de trois départements et des deux régions Bretagne et Pays de la Loire, sera également territoire d'expérimentation.

Ces territoires seront les terrains privilégiés tout au long de cette période de trois ans. Comme pratiqué en première période pour le projet « île en transition » sur l'île d'Yeu, un groupe d'appui sera mis en place sur chaque territoire, composé de partenaires de TES pour accompagner la démarche d'innovation. Parlant de groupe d'appui, nous soulignons ici que le projet est piloté par les acteurs du territoire eux-mêmes et en l'occurrence par la collectivité partenaire.

C'est sur le terrain de la gouvernance qu'il s'agira en premier lieu d'oser ensemble, de voir jusqu'où il est possible de pousser à une reconfiguration des rôles pour asseoir une démarche coopérative entre acteurs publics et porteurs de projets, au service d'une véritable dynamique collective locale.

**LA TRANSITION
ENERGETIQUE : UN
PROJET DE RESILIENCE
ET D'EVOLUTION DES
MODES DE VIE**

Si la reterritorialisation des enjeux est au point de départ du programme TES, la mobilisation collective locale ne se décrète pas. Elle est plutôt une affaire d'histoires partagées, d'attachements, d'entrelacement de liens, et sans doute aussi de résistances aux multiples « déracinements ⁶ » que nous éprouvons, associés aux logiques actuelles de consommation, d'accélération et de mise en compétition généralisée des individus et des territoires.

Rappelons-le, la transition énergétique et sociétale s'inscrit dans un projet politique en faveur d'une société intégrant davantage les risques et, déjà, les changements en cours, relatifs aux conditions d'habitabilité de la planète. Nous le savons, les changements climatiques et la perte de biodiversité, aujourd'hui largement documentés, auront des impacts majeurs sur nos sociétés. De plus, l'arrivée à grande échelle de l'Intelligence Artificielle aura des impacts (d'une autre nature) très forts.

Projet politique aussi car il appelle, comme le souligne Dominique Bourg⁷, à une refonte de nos mécanismes démocratiques. Dans ce contexte, la transition à conduire est une démarche de résilience territoriale et doit porter l'ambition d'une évolution de nos modes de vie : une transformation concomitante de nos techniques et de nos pratiques.

Pour avancer ensemble dans cette direction, l'hypothèse centrale du programme TES est de « faire confiance » aux processus d'innovation sociale à l'échelle des territoires et en premier lieu, aux projets collectifs portés par les acteurs

⁶ Nous faisons référence ici à la notion d'enracinement telle qu'elle a été proposée par Simone Weil à la fin de sa vie, faisant de l'enracinement l'un des besoins vitaux de l'homme de se construire au sein de milieux sociaux, culturels ou professionnels dans une logique d'émancipation par rapport à toute domination extérieure.

⁷ Christian Arnsperger et Dominique Bourg, *Écologie intégrale, pour une société permacirculaire*, PUF, Paris, 2017

(entreprises, agriculteurs, associations d'habitants).

Dans cette perspective, nous poursuivrons le travail engagé sur le cadre d'analyse des modes de vie, avec une grille d'analyse que nous expérimenterons sur des projets. Elle fera aussi l'objet d'un travail de traduction pédagogique pour en faciliter l'appropriation. À l'issue, si l'intérêt se confirme, des outils opérationnels de déploiement pourront être travaillés avec les partenaires.

**VERS DES STRATEGIES
TERRITORIALES
ENERGIE-CLIMAT AVEC
LES PCAET COMME
OBJETS ET LEVIERS
D'ENTREE**

Dans le domaine de la transition énergétique, l'outil actuel de planification au service de la stratégie territoriale énergie-climat est le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Il a été rendu obligatoire pour l'ensemble des intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Si la vocation première du PCAET est de guider et d'inciter, il peut rapidement être repoussoir s'il est vu comme un instrument purement administratif. Il renforcera alors l'impression de complexité, de cloisonnement des sujets et au fond de déconnexion avec les attentes des habitants. Il peut donc se présenter pour les acteurs publics et les porteurs de projets, comme à « double tranchant ».

L'articulation entre politique publique et projets collectifs est donc ici directement mise à l'épreuve. Le PCAET est à fort potentiel de transition territoriale, mais pour peu qu'on l'aborde comme un terrain d'apprentissage de la coopération entre acteurs publics et porteurs de projets collectifs.

Il va s'y jouer les convergences ou au contraire les blocages, l'appropriation collective ou les clivages, l'émergence d'une vision systémique ou au contraire l'atomisation et le morcellement. Les stratégies territoriales de transition énergie-climat sont en effet soumises à plusieurs logiques de dynamiques collectives, avec souvent une mise en tension des acteurs :

- Une logique « top down » planificatrice et qui se veut rationnelle. Plutôt traditionnelle, elle conduit à poser des objectifs et souhaite s'assurer de l'atteinte de résultats. Elle se revendique d'une vision globale avec une déclinaison locale ;
- Une logique « bottom-up », avant tout créative, qui invente à la marge, re-questionne les cadres établis et porte en son sein une revendication de la décision au nom des compétences notamment d'usages. Elle se revendique d'une action locale inscrite souvent ou parfois dans une vision globale ;
- Entre ces deux logiques sans doute caricaturales, le curseur peut varier, avec des dispositifs dits participatifs qui méritent souvent d'être ré-interrogés. Au-delà de la dénomination de ces dispositifs, leurs sens et leurs traductions opérationnelles sont en effet très différents d'une organisation à l'autre.

Dans ce contexte, le Collectif des acteurs de TES a décidé de prendre ces dispositifs PCAET comme objets et comme leviers pour travailler sur les stratégies territoriales énergie-climat.

A cet effet, un groupe de travail transverse sera mis en place, dédié à ce sujet spécifique des conditions d'émergence des territoires socialement innovants en matière d'énergie et de climat. Ce groupe devra capitaliser les expériences menées dans le cadre des PCAET en Pays de la Loire et plus particulièrement sur les territoires partenaires. Il fera le lien avec les différents réseaux énergie-climat mis en place à l'échelle régionale et départementale.

Ce groupe de travail jouera enfin un rôle préparatoire pour les rencontres du Collectif des acteurs qui travaillera spécifiquement durant ces trois années à produire des recommandations pour le contenu et l'accompagnement des stratégies territoriales de transition énergétique et sociétale à l'échelle des intercommunalités.

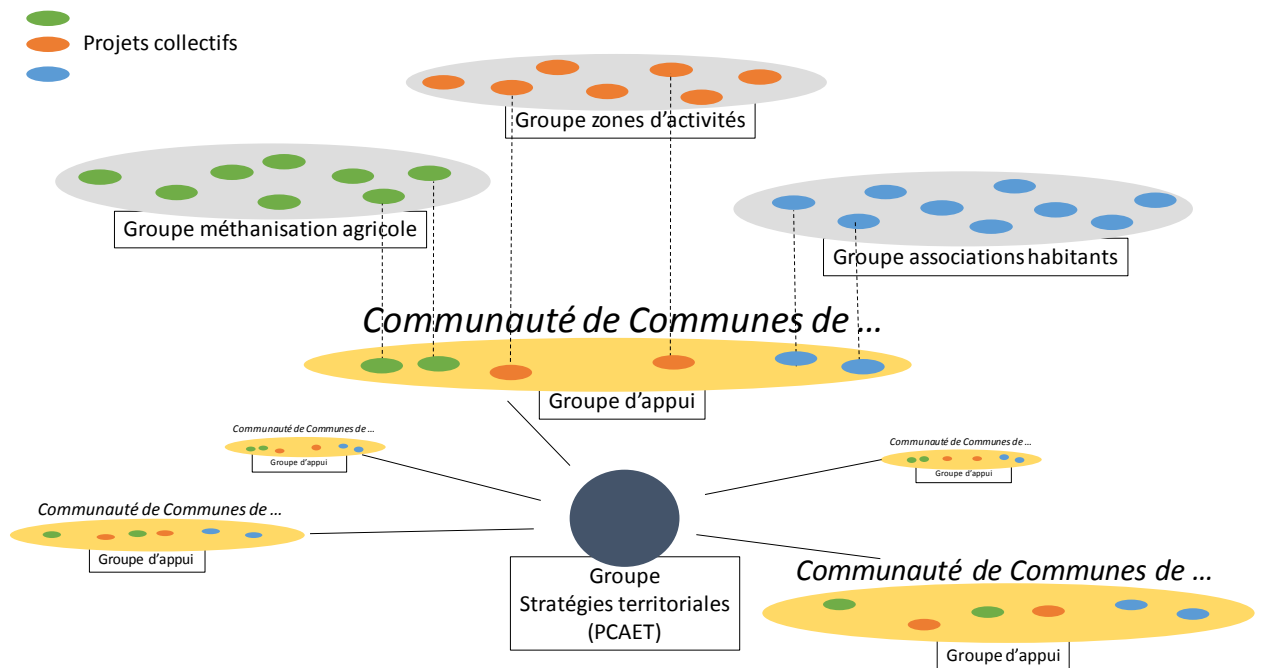
III.2 STRUCTURATION DU PROGRAMME

AXES ET GROUPES DE TRAVAIL

Ainsi, à partir des orientations stratégiques rappelées plus haut et à partir de l'expérience acquise au cours de la première phase, il est proposé d'articuler le programme autour des axes suivants :

- **Favoriser l'émergence des projets collectifs locaux (territoriaux) :**
poursuivre la formalisation des conditions d'émergence de ces projets collectifs, les rencontres entre pairs, la recherche d'outils et des méthodes pour le changement d'échelle, le suivi et l'accompagnement de collectifs sur les territoires partenaires :
 - **Projets d'entreprises en zones d'activités :**
Groupe de travail thématique actuel, avec de nouveaux partenaires : ADEME, AFUL Chantierie, CCI 44, CJD, IEPAD, IMT Atlantique, Nantes Métropole, Pays de Retz, Région Pays de la Loire...
 - **Projets de méthanisation agricole :**
Groupe de travail thématique actuel, avec de nouveaux partenaires : AILE, ADEME, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, ESA Angers, GRTGaz, Trame...
 - **Projets associatifs d'habitants** dits « citoyens » (EnR et réduction des consommations) :
Groupe de travail thématique actuel, avec de nouveaux partenaires : Alisée, CLCV, ECPDL, Elise...)
- **Articuler, à l'échelle des intercommunalités, des projets collectifs locaux et une politique publique engagée** avec un « PCAET sociétal » comme objet :
 - **Île d'Yeu** (Île en transition, Vendée) :
Groupe d'appui identique à celui existant ;
 - **Communauté de Communes de Pouzauges** (Vendée) :
Démarrage du projet, groupe d'appui à créer ;
 - **Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres** (Loire Atlantique) :
Démarrage du projet, groupe d'appui à créer
 - **Communauté de Communes de Redon Agglomération**
Démarrage nécessitant de réunir avant les conditions de coopération.
 - **Stratégies territoriales énergie-climat** avec le PCAET comme objet d'entrée :
Groupe de travail à constituer
- **Faciliter la mise en réseau des acteurs énergie-climat des Pays de la Loire :**
Poursuivre l'organisation des rencontres élargies, en lien avec les différents réseaux existants sur les thématiques du programme. Une rencontre sera organisée fin 2019 ou mi-2020.

Le schéma suivant est une tentative pour visualiser l'articulation des différents groupes de travail pour une stratégie territoriale énergie-climat à co-construire :



Le Collectif des acteurs suivra particulièrement la systémique de l'articulation entre projets collectifs et stratégie territoriale (à travers les PCAET), et ce à partir des travaux réalisés par les groupes.

IV. POINT CONTRACTUEL ET FINANCIER

IV.1 PERIODE 2015-2018

La recherche-action a officiellement démarré le 1^{er} mai 2015, avec des signatures de conventions qui se sont déroulées au cours de l'année 2015.

La contribution des partenaires au programme partenarial TES est de nature différente et complémentaire :

**CONTRIBUTION
FINANCIERE ET EN
TEMPS**

ADEME Pays de la Loire, Collège des transitions sociétales, Conseil départemental de Loire-Atlantique, ENEDIS Pays de la Loire, Institut CDC pour la Recherche, Région des Pays de la Loire, SyDEV

**CONTRIBUTION EN
TEMPS ET EN NATURE**

Alisée, IMT Atlantique, Elise, Energies Citoyennes en Pays de Vilaine, Mairie de l'île d'Yeu, Université du Maine

Il est rappelé que le budget prévisionnel du programme TES, sur l'ensemble de la période mai 2015 à avril 2018, s'appuie sur une contribution totale des partenaires de 400 000 € TTC.

Les dépenses correspondantes (sommes arrondies) ont été les suivantes :

	Année 1	Année 2	Année 3	Total sur 3 ans
Personnel	76 000 €	81 870 €	99 170 €	257 040 €
Stagiaires	6 000 €	12 470 €	5 600 €	24 070 €
Frais de fonctionnement et de gestion	26 500 €	20 140 €	8 970 €	55 610 €
Compétences externes ou CDD	4 500 €	32 900 €	26 800 €	64 200 €
TOTAL (€ TTC)	113 000 €	147 380 €	140 540 €	400 920 €

IV.2 PERIODE 2018-2021

L'engagement des partenaires pour cette période est basé sur le même principe.

CONTRIBUTION FINANCIERE ET EN TEMPS

ADEME Pays de la Loire, Cerema, Conseil départemental de Loire-Atlantique, ENEDIS Pays de la Loire, GRTgaz, Institut CDC pour la Recherche, Mairie de l'île d'Yeu, Nantes Métropole, Région des Pays de la Loire, SYDELA, SyDEV

CONTRIBUTION EN TEMPS ET EN NATURE

AILE, Alisée, CCEG, CCI Nantes-Saint Nazaire, Chambre régionale d'agriculture en Pays de la Loire, CJD, CIVAM, CLCV, Communauté de Communes de Pouzauges, DREAL Pays de la Loire, Energy-Cities, ESA, Elise, Energies citoyennes en Pays de Vilaine, Energies Citoyennes en Pays de la Loire, IMT Atlantique, TRAME

Le montant total des contributions financières s'élève à 567 k€ sur les 3 ans, permettant de recruter une personne pour renforcer l'équipe de coordination.

Les dépenses prévisionnelles sont les suivantes :

	Année 1	Année 2	Année 3	Total sur 3 ans
Personnel en CDI	75 k€	75 k€	75 k€	225 k€
Personnel en CDD	50 k€	50 k€	50 k€	150 k€
Secrétariat (60 % ETP)	24 k€	24 k€	24 k€	72 k€
Stagiaires	7 k€	7 k€	7 k€	21 k€
Comité scientifique	20 k€	20 k€	20 k€	60 k€
Frais de fonctionnement	13 k€	13 k€	13 k€	39 k€
TOTAL (€ TTC)	189 k€	189 k€	189 k€	567 k€

IV. CONCLUSION A (DE)VENIR

Pour construire ensemble les transitions énergétiques et sociétales sur nos territoires de vie, et à la veille du démarrage de la deuxième période (2018-2021) du programme TES où près de 30 partenaires s'engagent, l'hypothèse première du programme est réaffirmée :

« Explorer les conditions d'émergence et de développement de projets de transition énergétique, portés par des collectifs (entreprises ou associations), dans le cadre de stratégies territoriales engagées, avec en visée un changement d'échelle pour l'évolution des modes de vie ».

CE QUE NOUS INVESTIRONS EN COOPERATION, NOUS LE GAGNERONS EN RESILIENCE

Au-delà du programme lui-même et de ses premières avancées, s'exprime un enjeu de responsabilité individuelle et collective de plus en plus partagé : celui de « faire ensemble », et donc de commencer par apprendre à « faire ensemble ».

C'est la raison pour laquelle la question de la coopération des acteurs est au cœur du programme TES, avec des dimensions non seulement organisationnelles, mais aussi et avant tout humaines et relationnelles. C'est vrai autant pour les projets collectifs eux-mêmes où le « plaisir de faire ensemble » est un carburant de l'action comme en témoignent les acteurs, que pour les membres du Collectif des acteurs qui témoignent « ... *de la confiance qui s'est développée entre nous et, par là-même, de la capacité d'action qui se renforce* ».

La qualité créatrice et productrice du Collectif des acteurs vient du fait qu'il rassemble des personnes engagées dans leur organisation et souvent au-delà, et non pas seulement des représentants de ces organisations. En cela, pour reprendre l'expression de Cynthia Fleury, ils sont « irremplaçables⁸ ». Fondant leur engagement à la croisée de leur trajectoire, de l'intelligence qu'ils ont de leur mission et des multiples réseaux qu'ils tissent et dans lesquels ils sont insérés, ils répondent⁹ présents aux différents appels. Ils osent faire ce qu'ils peuvent, voire même ce qu'ils ne peuvent pas a priori. Ils nous aident à croire en notre capacité collective à convertir « le découragement en reconquête de l'avenir ¹⁰ ».

Faisons l'hypothèse que ce que nous investirons en coopération, nous le gagnerons en résilience.

⁸ Cynthia Fleury, *Les irremplaçables*, Gallimard, 2015

⁹ Étymologiquement, le terme « responsabilité » provient du verbe latin *respondere* qui signifie obligation de « répondre », se porter « garant ».

¹⁰ Cynthia Fleury, *La fin du courage*, Fayard, 2010

**AIDER LES « ACTEURS-
LEADERS-
INNOVATEURS »**

Autre question clé du programme TES, celle des « acteurs-leaders-innovateurs » qui, porteurs de convictions et de compétences, vont jusqu'à « contester » certaines normes établies et cherchent, « à la marge » du système établi, à développer des innovations sociales ... et sociétales.

Comment demain mieux les identifier, les aider, faire avec eux sur les territoires dans le cadre d'une politique publique partagée et au final construire sur ces terreaux favorables des « complexes facilitateurs » comme l'exprime un nouveau partenaire ?

Ce sera un des enjeux du programme TES ... et des transitions sociétales en général.

« FAIRE SA PART »

Après avoir rappelé les objectifs, les modalités de travail, les différentes échelles de travail du programme, après avoir fait le point sur les premiers apprentissages collectifs ainsi que sur les limites et les difficultés rencontrées, une nouvelle feuille de route partagée est donc proposée pour la période 2018-2021.

Fort des acquis de la première période et de la vitalité des collectifs mis en place, les objectifs de cette feuille de route ont été construits par le Collectif des acteurs en relation avec le Comité scientifique.

Il n'en reste pas moins vrai que les difficultés seront nombreuses, les doutes réguliers et que l'ambition est démesurée. Il faudra donc faire preuve encore une fois de bienveillance et d'humilité, tant de la part des personnes impliquées que des (responsables des) organisations dont elles dépendent.

Il ne s'agit bien évidemment pas ici de « sauver l'humanité », mais de « faire notre part », encore une fois pour créer de la résilience sur nos territoires.

**UNE COOPERATIVE
SCIENTIFIQUE POUR
L'ACTION-RECHERCHE
PARTENARIALE
TRANSITION
ENERGETIQUE &
SOCIETALE**

Enfin, comme évoqué à la fin du dernier rapport d'activité du programme TES, la question sur la dénomination de l'objet partenarial TES a été abordée par le Collectif des acteurs et le Comité scientifique.

En réaffirmant qu'il ne s'agit pas d'une coquetterie sémantique, le Collectif des acteurs s'est unanimement exprimé pour qualifier désormais le programme TES d'« action-recherche partenariale » (et non de recherche-action). Le pilotage du programme est en effet assuré par les acteurs de la région des Pays de la Loire et non les chercheurs de profils et de compétences certes complémentaires mais non territorialisés en Pays de la Loire. Cette précision n'enlève bien évidemment rien à l'importance de l'apport fondamental des chercheurs dans l'avancement du programme TES.

De son côté, le Comité scientifique a souhaité se dénommer « Coopérative scientifique », estimant que ce qualificatif correspondait mieux à la manière dont les membres travaillent ensemble.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & SOCIETALE
PROGRAMME PARTENARIAL
<http://www.college-transitions-sociales.fr>
college-ts@imt-atlantique.fr

Avec une situation écologique qui se dégrade malgré les alertes croissantes de la communauté scientifique, avec ce fond ambiant de défiance démocratique, les risques d'une société qui ne fasse plus société apparaissent. Attention alors au « clair-obscur où surgissent les monstres ».

Face à ce défi planétaire, comment mobiliser notre responsabilité individuelle et collective pour apporter des réponses sur nos territoires locaux, là où nous sommes le plus à même d'agir ?

Apprendre à faire ensemble aux différentes échelles géographiques et culturelles, constitue l'hypothèse majeure de ce programme, un défi aux défis.



Programme partenarial
Transition énergétique & sociétale